





Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Agdal



Université des sciences juridiques et politiques de Bamako

PREMIERES JOURNEES JURIDIQUES MAROCO-MALIENNES

Rabat, le Mercredi 12 et Jeudi 13 juillet 2017

Faculté de droit Agdal

« Le rapprochement des législations d'affaires »

Forts de ses liens historiques, cultuel et culturels avec les pays d'Afrique subsaharienne, le Maroc a entamé, depuis l'avènement du nouveau règne, une dynamique de coopération sud-sud fondée sur l'efficacité, le pragmatisme et la performance dans une approche de solidarité africaine, de croissance partagée, de développement humain durable et de maintien de la sécurité dans la région.

De fait, depuis le début des années 2000, on assiste à une montée graduelle des investissements directs à l'étranger des opérateurs économiques marocains tant publics que privés dans le continent ainsi qu'à l'évolution et la promotion des échanges commerciaux portant sur des secteurs stratégiques.

Cette promotion est notamment tributaire d'un environnement juridique et institutionnel favorable et concurrentiel. La compétitivité n'est pas uniquement économique, elle est également juridique. La croissance et la compréhension des droits respectifs doivent permettre, de part et d'autre de faciliter et d'accompagner l'acte d'investir.

De 2013 à aujourd'hui, le souverain du Maroc a effectué de nombreuses visites officielles au Mali qui ont contribué à renforcer les liens séculaires entre les deux pays. Lors de la dernière visite en 2014, de nombreuses conventions ont été signées entre les deux pays couvrant plusieurs domaines : les échanges commerciaux, la santé, les investissements, etc. La mise en ouvre effective de ces accords passe par une meilleure appropriation par les acteurs non- étatiques (société civile, juristes et opérateurs économiques) des cadres juridiques dans lesquels lesdites conventions doivent s'appliquer.

Afin d'accompagner, sur le plan juridique, cette coopération multiforme, les facultés de droit de Rabat et de Bamako lancent les premières journées juridiques maroco-maliennes autour du thème « le rapprochement des législations d'affaires » afin de contribuer à une

meilleure connaissance du climat des affaires et à une réflexion collective sur l'importance de l'harmonisation des législations d'affaires pour la promotion de l'investissement.

Au-delà de ces journées juridiques maroco-maliennes, l'objectif est de détecter les évolutions juridiques et institutionnelles en cours tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne et de contribuer à créer des dynamiques à l'échelle Africaine afin que le droit puisse constituer un levier du développement économique et social et un outil de consolidation de la coopération entre les pays de la région.

Une coopération qui intervient dans un contexte d'intégration juridique et économique marqué tant par le processus d'harmonisation du droit des affaires afin de renforcer la sécurité juridique et judiciaire dans l'espace de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) que de convergence réglementaire dans le cadre des relations Maroc-Europe.

Programme

Mercredi 12 juillet 2017

9h15 Accueil des participants

9h30 Cérémonie d'ouverture des journées

Allocutions:

Pr El Habib EDDAQQAQ, doyen de la faculté de droit de Rabat Agdal Rapport introductif

Pr Saaïd AMZAZI, Président de l'Université Mohamed V-Rabat

S.E.M Amadou Ousmane SY, Ambassadeur de la République du Mali à Rabat Pr Moussa DJIRE, Recteur de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

Pr Farid EL BACHA, Chef du département droit privé, Directeur du Laboratoire de droit privé

10h30 Pause-Café

11h00 Première séance

Protection du consommateur au Maroc et au Mali

Modératrice : **Ilham Hamdai**, Professeur, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

Intervenants

Aïda LFERKLI, Professeur, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

« Aperçu sur le droit de la consommation au Maroc »

Alhousseini DIABATE, Professeur, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.

« La codification du droit de la consommation au Mali »

Menouali FATHALLAH, Professeur, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

« Les procédures de dédouanement et la protection du consommateur »

12h00-13h00 Débat

Clôture des travaux de la journée

Déjeuner

Jeudi 13 juillet 2017 à la Salle des Actes

9h30 Première séance

Regards croisés sur l'environnement juridique des affaires au Maroc et au Mali

Modératrice : Latifa MAHDATI, Professeur, Université Mohamed V-Rabat Intervenants

Selma El HASSANI SBAI, Professeur, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

« La liberté d'entreprise en droit marocain »

Amidou DEMBELE, Professeur, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.

« L'encadrement de la liberté d'entreprise en droit interne »

Mamadou SAMASSEKOU, Professeur, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.

« La problématique de l'effectivité et de l'efficacité du statut de l'entreprenant au Mali »

Hicham LAKHSSASSI, Enseignant-Chercheur, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

« Le potentiel ignoré du crowdfunding»

Sayon COULIBALY, Doctorant en droit privé, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

« Le statut de l'auto-entrepreneur en droit marocain »

12h00-13h00 Débat

Déjeuner

15h30 Deuxième séance

Sécurité juridique et gouvernance d'entreprises

Modératrice : **Selma El HASSANI SBAI**, Professeur, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat Intervenants

Moussa DOUGOUNE, Professeur, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.

« Le conflit entre associés, approche comparative : Ohada, France et USA »

Amidou DEMBELE, Professeur, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.

« La sécurité juridique par la codification de la procédure de travail gouvernemental »

Kougnontèma AWOKI, Doctorant en droit privé, Faculté de droit de Rabat-Agdal, Université Mohamed V-Rabat

« Le rapprochement des droits marocain et OHADA en matière de prévention des conflits d'intérêts dans la Société Anonyme »

17h00-18h00 Débat

Clôture des travaux de la journée